

## POINT SUR LES NEGOCIATIONS EN COURS

CLASSIFICATION PRIVEE  
Réunion du 25 septembre 2025

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

SNAP

### RAPPEL

La négociation sur la classification se fait en deux temps :

- 1<sup>er</sup> volet : l'actualisation des emplois
- 2<sup>ème</sup> volet : La révision de la classification (grille indiciaire, amplitude des emplois, etc.).

### SNAP 1<sup>er</sup> volet : L'actualisation des emplois

Parmi les sujets abordés lors de cette journée de négociation, la DG propose aux négociateurs la création de 3 nouveaux emplois à France Travail :

- Un emploi de **CONSEILLER** chargé de développement des projets et services aux usagers
- Un emploi de **Responsable de Produit / Product Manager (PM)**
- Un emploi de chargé d'accueil et de gestion des services en plateforme

#### CONSEILLER CHARGE DE DEVELOPPEMENT DES PROJETS ET SERVICES AUX USAGERS

En introduction, le DGARH indique que cet emploi est créé suite à une forte demande du réseau, pour une perspective d'évolution professionnelle hors management. Cet emploi permettra aussi aux conseillers de poursuivre leur déroulement de carrière, hors management

L'ADN de cet emploi est la **COORDINATION** et la **TRANSVERSALITE** en Agence.

La mission de ce conseiller, doté d'une solide expérience dans les métiers du Conseil et d'une expertise significative dans un domaine, sera :

- Accompagner les transformations de notre établissement
- Renforcer notre offre de services.

**AMPLITUDE DE L'EMPLOI** : La prévision d'amplitude de cet emploi est de **E 1 à G 4**.

#### PRECISIONS :

Ce conseiller conserve un portefeuille réadapté en fonction de la charge de cette nouvelle mission, il ne fera pas partie de l'ELD.

#### DEMANDES DU SNAP

Cette nouvelle mission induit une autonomie notamment au niveau des horaires de travail. Ces conseillers seront-ils éligibles au forfait cadres ?

#### Réponse de la Direction :

Il n'est, pour l'instant, pas éligible au forfait cadres. **La question soulevée par le SNAP mérite d'être creusée et élargie aux Directeurs Adjointes et REA.**

#### PROCESSUS DE RECRUTEMENT :

Concernant le processus RH de recrutement, chaque agence devra « faire remonter » ses besoins en nombre de conseiller, afin que l'établissement arbitre les besoins et qu'ensuite les postes soient diffusés via BDE.

## A noter !

Dès la négociation de la classification en 2017, le **SNAP** avait revendiqué la création d'un emploi d'« **EXPERT METIERS** », pour ouvrir des possibilités d'évolution de carrière hors filère management aux agents du réseau.

Aujourd'hui, 8 ans après, la DG entend la revendication du **SNAP** et propose la création d'un emploi de même nature.

Le DGARH en réponse à notre intervention évoque d'ailleurs le fait que « **Le SNAP avait peut-être raison trop tôt !** ».

Au-delà de ce satisfecit, ce qui nous importe est bien de permettre aux collègues d'évoluer. Le SNAP valide la création de cet emploi que nous réclamions depuis des années même si l'appellation proposée nous semble moins adaptée que celle que nous proposons à l'époque !

La DG indique aussi être en réflexion sur le nom de ce conseiller et que donc sa dénomination est encore susceptible d'évoluer.

### CHARGE D'ACCUEIL ET DE GESTION DES SERVICES EN PLATEFORME

Selon le DGARH, c'est un emploi qui devrait permettre une trajectoire professionnelle facilitée vers les emplois de conseillers.

A noter que cet emploi ne vient pas se substituer mais compléter les emplois existants de Chargé d'accueil et d'information et de Gestionnaire appui mais il reprend un ensemble d'activités contenu dans ces emplois.

**AMPLITUDE** : La prévision d'amplitude de cet emploi est de C1 à D 4. L'emploi démarre au niveau C contrairement aux deux autres emplois existant.

#### DEMANDES DU SNAP

Le **SNAP** est assez interrogatif sur cet emploi qui ne solutionne pas le cloisement des collègues en plateforme et les difficultés de mobilité géographique ou fonctionnelle.

Par ailleurs, le **SNAP** ne souhaite pas voir disparaître l'emploi de Gestionnaire appui qui permet aussi de reclasser des agents ne pouvant plus être en contact avec le public.

### RESPONSABLE DE PRODUIT / PRODUCT MANAGER (PM)

Emploi tourné essentiellement vers la Direction des Systèmes d'Information et la DG .

Ce nouvel emploi pourrait concerner environ 120 collègues, à qui on permettrait d'avoir des perspectives d'évolution avec des périmètres d'intervention et de responsabilités plus élargis.

#### **AMPLITUDE** :

La prévision d'amplitude de cet emploi est de G 1 à I 4.

A l'issue de cette journée de négociation, la DG indique que lors de la prochaine séance de négociation, prévue le **4 NOVEMBRE**, elle nous présentera un projet d'avenant à l'accord CLASSIFICATION, qui intégrera notamment ces 3 créations d'emplois.

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

Syndicat National du Personnel de France Travail

[syndicat.snap@francetravail.fr](mailto:syndicat.snap@francetravail.fr)

Je scanne, j'adhère !



**SNAP**